

Le Champlain

du Syndicat de Champlain (CSQ)



Définir l'avenir, maintenant!

Le 1^{er} avril 2017, à Drummondville, le 35^e congrès du Syndicat de Champlain prenait fin. Trois ans plus tard, nous nous plongeons de nouveau dans ce grand processus constitutif de notre organisation. Ainsi donc, du 26 au 28 mars prochain, les membres du conseil d'administration et des conseils exécutifs de section, les personnes déléguées des écoles et des centres et les membres des comités Champlain seront convoqués au 36^e congrès qui se tiendra, cette fois-ci, au Centre des congrès de Saint-Hyacinthe.

Pour le Syndicat de Champlain, il s'agit d'un moment important et essentiel qui nous permet de marquer une pause, de réévaluer ce que nous faisons, mais surtout, de nous projeter vers l'avenir. Le congrès, c'est aussi la seule instance où toutes les sections, enseignantes et de soutien, des commissions scolaires Marie-Victorin, Des Patriotes, de la Vallée-des-Tisserands, sont représentées pour partager et débattre ensemble des orientations qui nous permettront d'améliorer l'avenir des membres de notre organisation, de même que des travailleuses et travailleurs et de la société en général.

Suite en page 4

L'habit ne fait pas le moine... même en éducation!

L'édito du Président



Voilà, c'est bel et bien parti! Et toutes celles et tous ceux qui croyaient que ce serait plus facile, compte tenu de la conjoncture actuelle, viennent de se faire rappeler à l'ordre! Pour un gouvernement qui se dit pragmatique, qui proclame haut et fort vouloir faire de l'éducation une priorité et qui, rappelons-le, nage dans les surplus budgétaires, il me semble que d'autres avenues auraient été possibles (et souhaitables) pour amorcer les négociations du secteur public que le sempiternel psychodrame qui les accompagne.

Tout juste avant les Fêtes, le gouvernement et la partie patronale déposaient leurs offres et leurs demandes au personnel de l'éducation. Insultantes et méprisantes, elles ont littéralement agi comme un électrochoc auprès du personnel enseignant et de soutien scolaire! Si le ministre de l'Éducation Jean-François Roberge, lui-même enseignant, a pourtant affirmé à maintes reprises qu'il s'occuperait du personnel de l'éducation, il semble bien que les négociateurs patronaux et le président du Conseil du trésor n'aient pas cru bon de l'écouter.

Je vais me permettre de répéter ici ce que j'ai répété plusieurs fois en entrevue en décembre dernier: Le collègue Roberge a-t-il réellement l'écoute du président du Conseil du trésor et du premier ministre? Parce que franchement, il m'est difficile de concevoir un dépôt aussi déconnecté de la réalité sur le terrain, aussi loin des besoins

du personnel et des élèves. Parce que plusieurs univers séparent ce que Jean-François Roberge chante sur tous les tons des offres qui se trouvent dans les dépôts patronaux.

Soyons clairs ici: au-delà des offres salariales ridicules présentées au personnel de l'éducation, il n'y a absolument rien pour améliorer ni les conditions de travail du personnel ni les services aux élèves dans les demandes de la partie patronale. Les bonnes intentions du gouvernement répétées *ad nauseam* sur toutes les tribunes ne se traduisent pas dans les dépôts patronaux, qui reprennent essentiellement les mêmes demandes qu'en 2015. Tôt ou tard, il faudra bien que le ministre de l'Éducation rende des comptes et agisse concrètement. Il a des limites aux belles paroles et aux opérations de relations publiques!

Après des années de dénonciation, un consensus semblait pourtant établi au sein de la population et, croyait-on, l'amélioration de nos conditions de travail semblait aller de soi pour cette négociation. Mais non!

Et à partir de maintenant, quelle sera la suite? Nous nous préparons à courir un marathon, car la négociation s'annonce longue et ardue. Malgré la frustration des dépôts patronaux en décembre dernier, il nous faudra être fins stratèges et nous mobiliser pour exiger que ça change maintenant en éducation.

Éric Gingras





**Vous brûlez d'envie
de porter votre
t-shirt de négo?**

C'est ce jeudi que ça se passe!

Le 16 janvier, ce sera la première rencontre aux tables de négociations sectorielles. Pour marquer le coup et pour appuyer nos négociateurs syndicaux, partout à travers le Québec, en éducation, on sort nos t-shirts!

Important!

Envoyez-nous des photos de vos équipes-écoles portant fièrement les chandails dans vos milieux; nous les publierons sur les réseaux sociaux. Un petit geste de solidarité pour une grande visibilité! L'important est d'être nombreux à nous afficher!

D'autres activités de mobilisation sont aussi prévues à l'échelle nationale pour la journée de jeudi. Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour en savoir plus et pour rester à l'affût. Vos responsables action-mobilisation (RAM) sont en préparation des prochaines actions de mobilisation et de visibilité!

D'ici là, passez le mot à vos collègues et, ce jeudi, faites-nous parvenir vos photos rapidement par messagerie Facebook ou par courriel (mmessier@syndicatdechamplain.com), en indiquant le nom de l'école ou du centre.

**Dernière chance pour
commander votre t-shirt**

Une dernière commande est ouverte, en ce moment, pour celles et ceux qui souhaitent se procurer leur chandail de négo. Vous avez jusqu'au 28 janvier, ensuite, il sera trop tard!

Pour plus de détails et pour passer votre commande, rendez-vous à syndicatdechamplain.com, dans la section « Inscriptions ».

**Sandra Boudreau
Coordonnatrice**

L'outil de travail quotidien – 2020-2021

Et l'œuvre gagnante est... !



« J'aime faire de la photographie, le monde de l'enfance est une source d'inspiration pour moi. J'essaie de saisir les moments simples et précieux de la vie. »

Félicitations à Monique Thibault, enseignante à l'école Notre-Dame II, dont la photographie intitulée *Charlot* figurera sur la page couverture du planificateur 2020-2021!

Merci à tous les gens qui ont partagé leur créativité avec nous ! Vous avez été très nombreux.

Nous vous rappelons que l'œuvre gagnante est déterminée par un vote des membres du conseil d'administration du Syndicat, lequel s'est tenu en décembre dernier.

Vous pourrez réserver votre exemplaire du planificateur de l'an prochain très bientôt ! Les informations pour les commandes vous seront transmises dans les prochaines semaines.

Des suggestions? Vos idées sont toujours bienvenues! N'hésitez pas à nous les partager à l'adresse suivante: sboudreau@syndicatdechamplain.com



Guignolée des femmes

Merci de votre générosité !

Merci à tous pour vos nombreux dons en produits d'hygiène que nous avons recueillis en décembre. Ils ont été remis à L'Accueil pour Elle de Valleyfield et au Carrefour pour elle de Longueuil.

Par votre implication concrète auprès des femmes et enfants victimes de violence conjugale, vous avez démontré votre soutien à cette cause. Votre collaboration est très précieuse, car elle

donne à ces familles dans le besoin, l'aide nécessaire à ce que Noël soit un moment de magie et d'amour.

C'est donc en leur nom que nous tenons à vous remercier des dons offerts cette année.

Des photos prises lors de la remise des dons se trouvent sur le compte Instagram du Syndicat de Champlain.

Le comité des femmes

RAPPEL

Soirée d'information – Accès à la propriété

Il est encore temps de vous inscrire à la soirée d'information sur l'accès à la propriété qui aura lieu le lundi 3 février 2020, de 16 h 30 à 18 h, au bureau du Syndicat à Saint-Hubert. Un représentant de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) animera la rencontre.

Les conjoints et les conjointes sont les bienvenues. Détails et inscriptions à syndicatdechamplain.com. Faites-vite!



Faire du vieux avec du neuf !

Le billet de Mireille



J'avais un tout petit espoir. Tout petit, tout petit. Qu'enfin un gouvernement agisse différemment des « vieux partis » lors de la négociation du secteur public. Nous étions plusieurs à avoir cet espoir de connaître une négociation différente.

C'était permis de rêver ! D'autant plus que c'est un nouveau parti, la Coalition Avenir Québec (CAQ), qui est arrivé au pouvoir en 2018, avec de nouveaux visages, de nouveaux ministres et ce slogan de campagne électorale qui laissait entrevoir le changement : « Maintenant. ». Après des années d'alternance au pouvoir entre le Parti libéral et le Parti québécois, je croyais, le moment des négos venu, à la fin du perpétuel scénario : « Y'a pas d'argent dans les coffres ! »

Mais malheur ! En dépit des surplus budgétaires dans les coffres, il semble que nous aurons droit à un *remake* finalement ! Surplus auxquels nous avons largement contribué, tant comme citoyens qu'au travail. Faut-il vraiment rappeler la période d'austérité et les coupes budgétaires en éducation ?

Il était permis de rêver car le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, a répété sur toutes les tribunes qu'il ferait disparaître les six premiers échelons de l'échelle salariale pour rendre plus attractive la profession enseignante.

Oups ! Pas une seule trace de cette proposition dans le dépôt patronal de décembre. Niet, rien...

Que devons-nous comprendre ? Que ce n'était que de la poudre aux yeux pour troquer ces échelons contre des concessions futures dans nos conditions de travail ? On a vu neiger quand même. Rendre la profession alléchante par le salaire, mais exiger plus. Un pas en avant, deux en arrière.

Il était permis de rêver car le premier ministre François Legault disait cet automne que « les employés du secteur public ne doivent pas s'attendre à obtenir des augmentations salariales supérieures à l'inflation ». Une bonne annonce, me disais-je, puisque « le ministère des Finances prévoit que le taux d'inflation sera de 2,2% pour l'ensemble de l'année 2019 et de 2,2 % aussi en 2020, avant de retomber à 2% pour les trois années suivantes » (*La Presse +*, 13 septembre 2019).

Partir les négociations à 10,4%, ça c'était du nouveau. Naïve ! C'est plutôt 7% sur cinq ans qu'on nous a offert, soit 1,75% les deux premières années de l'entente, 1,5% la troisième année et enfin, 1% les deux dernières années.

Que devons-nous comprendre ? Qu'une fois de plus, on ne considère pas le réel travail du personnel de

l'éducation ? Faudra-t-il perdre des acquis pour chaque sou qui sera offert en augmentation de salaire ? Ou bien accepter l'ajout de nouvelles obligations qui n'allégeront pas la tâche actuelle ?

Ce nouveau gouvernement est finalement un nouveau vieux. Pourtant, ça fait longtemps qu'on le dit : on ne fait pas du neuf avec du vieux !

Mireille Proulx
Coordonnatrice

DOSSIER SPÉCIAL #NÉGO2020

Vous cherchez des informations sur la négociation nationale en cours ?

Pour ne rien manquer, consultez la section spéciale « Négó 2020 » sur notre site Internet.

Articles, analyses, vidéos, documents officiels, dépôts patronaux : toute l'information pertinente, la plus à jour possible, s'y trouve.

Suivez-nous aussi sur les réseaux sociaux !



Service unique,
protections adaptées
L'assurance pensée pour les
membres de la CSQ



Demandez une soumission et voyez ce
que La Personnelle peut faire pour vous
1 888 476-8737
csq.lapersonnelle.com

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc.
Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.

Les
protections
RésAut 
Centrale des syndicats
du Québec
Assurances auto, habitation et entreprise

Assureur choisi par la CSQ


laPersonnelle
Tarifs de groupe. Service unique.

Suite

Définir l'avenir, maintenant !

Afin de *Définir l'avenir, maintenant!*, thème du congrès, trois axes de réflexion nous permettront de construire les orientations qui seront soumises aux personnes déléguées du congrès, soit les enjeux en relations de travail, les enjeux sociopolitiques et les enjeux organisationnels.

Au Syndicat de Champlain, permettre au plus grand nombre de membres possible d'être partie prenante des différents processus démocratiques de notre organisation est une préoccupation constante. C'est aussi vrai pour le cheminement consultatif menant au congrès. À titre de membres du Syndicat, nous vous offrons donc, par le biais de nos différentes plateformes de communication et réseaux sociaux, la possibilité de nous faire connaître votre opinion et vos idées dans un grand remue-méninge en lien avec les axes précédemment cités.

Un comité consultatif analysera l'ensemble de vos réponses et de vos commentaires pour en dégager les grands thèmes qui en ressortent. Par la suite, le comité rencontrera des équipes-écoles ou des groupes cibles afin de tester, valider ou infirmer des pistes qui pourraient répondre aux préoccupations qui auront été soulevées. À la fin de cette démarche, des orientations seront soumises aux membres du congrès qui en disposeront démocratiquement.

Cette étape centrale et déterminante constitue l'essence même du congrès puisque c'est à ce moment que sont votées les orientations sur lesquelles seront basées les actions, les décisions politiques, les prises de position publiques, etc. du Syndicat de Champlain pour les trois années qui suivront. Parce que Champlain, c'est vous!

C'est également dans le cadre du congrès que le comité Statuts et Règlement du Syndicat se réunit pour analyser la *Constitution & Règlement*. Comme c'est habituellement le cas, quelques modifications seront proposées afin d'actualiser la Constitution.

Qui dit congrès dit aussi élections. Effectivement, tous les trois ans, c'est le cas pour les postes de la présidence,



du secrétariat-trésorerie et de la coordination. Un comité d'élection de cinq membres, ayant comme responsabilité de veiller à la bonne marche du processus électoral, est constitué par le conseil d'administration.

Peut-être vous dites-vous que tout ceci est bien formel? Certes, mais il s'agit du fondement de notre organisation et du programme qui nous occupera au quotidien pour les prochaines années. De plus, pendant le congrès, les participants se verront également offrir un programme d'ateliers parmi lesquels ils pourront choisir.

La soirée d'ouverture du congrès comprend, bien entendu, une partie plus protocolaire et une autre au cours de laquelle des invités mettront la table pour les discussions et les réflexions des jours suivants.

De plus, comme le veut la tradition, le vendredi soir, une soirée sociale est proposée aux congressistes. Le thème? Vous devrez attendre l'assemblée des personnes déléguées pour le connaître. Il faut bien créer un léger suspense!

Enfin, pour participer au congrès, les personnes déléguées devront remplir un formulaire en ligne pour s'inscrire et ce, à compter du 5 février 2020.

Nous espérons sincèrement que la totalité des personnes déléguées de toutes les écoles et de tous les centres que nous représentons seront présentes pour faire entendre la voix des collègues de leur milieu.

Le congrès est, sans aucun doute, un moment rassembleur pour notre organisation!

Mireille Proulx
Coordonnatrice

